Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500895-20260605-2026044-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE
Commune
LA COUYERE

N° 2026044

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/05/2026

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. LUCAS Antoine, Mme ALIX Céline, M. FILÂTRE Alain, Mme COGNERAS Aurélie, Mme ROUAZE Tamara, Mme LEMOINE Julie
Absentes excusées : M. LUNEL Arsène, M. HALLET Jérôme, Mme DAMON Solenne, M. HEUDIARD Bruno
Secrétaire : Mme ROUAZE Tamara
M. LUNEL Arsène donne pouvoir à M. LUCAS Antoine
M. HALLET Jérôme donne pouvoir à M. FILÂTRE Alain

ELECTIONS SENATORIALES :

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

A) Composition du bureau électoral :

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. FILÂTRE Alain, Mme COGNERAS Aurélie – Mme LEMOINE Julie, Mme ALIX Céline.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

B) Les candidatures enregistrées :

Mme SOLLIER Jacqueline

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500895-20260605-2026044-DE

C) Élection du délégué *:*

Ont obtenu :

Mme SOLLIER Jacqueline : 9 voix
Mme SOLLIER Jacqueline ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

D) Élection des suppléants :

Mme COGNERAS Aurélie, M. LUCAS Antoine, Mme ALIX Céline

- Mme COGNERAS Aurélie : 9 voix
Mme COGNERAS Aurélie ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

- M. LUCAS Antoine : 9 voix
M. LUCAS Antoine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

- Mme ALIX Céline : 9 voix
Mme ALIX Céline ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER